

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'997
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 1
Fläche: 20'686 mm²

éditorial

RACHAD ARMANIOS

ARC-EN-CIEL OU ARC-BOUTÉS?

Hier, c'est à une large majorité que le Conseil national a approuvé un compromis sur l'adoption par les couples homosexuels. En limitant la portée d'une motion issue du Conseil des Etats: c'est oui, mais à condition que ce droit se confine aux enfants du ou de la partenaire. Le texte doit maintenant retourner à cette Chambre et, en cas de projet de loi, celui-ci pourrait bien être attaqué par référendum.

Il faut dire que les opposants sont prêts à tout. Hier, le débat a carrément dérapé dans la bouche d'Oskar Freysinger. Alors que le politicien UDC faisait l'apologie du binôme père-mère, indispensable selon lui pour forger l'identité de l'enfant, le vert Antonio Rodgers, qui est orphelin d'un père victime de la dictature argentine, lui a demandé: «Pensez-vous que j'ai un problème d'identité?» «Oui», a rétorqué en souriant l'impulsif Valaisan, n'hésitant pas à dénigrer l'écologiste.

L'aile alémanique du parti blochérien a fait «mieux»: Christoph Mörgeli a demandé sur Twitter quand la gauche comptait réclamer le droit d'adoption pour les animaux domestiques!

C'est dans les tripes. Pour certains, l'homosexualité relève de la bestialité. Un homme plus une femme égale un enfant. C'est si simple, si facile. Plus besoin de réfléchir, on débranche les neurones, la messe est dite.

Désolé. L'humain est autrement plus complexe que la norme hétérosexuelle et patriarcale que des milliers d'années de morale et de religion ont construite pour

broyer les «déviants». Sous le vernis craquelé de la parfaite famille Schaudi, que voit-on? La réalité de modèles familiaux toujours plus multiples et recomposés.

Parmi ceux-ci, les familles arc-en-ciel. Le plus souvent, les enfants sont issus d'une précédente relation de l'un des conjoints; mais, faute de reconnaissance, ils se trouvent lésés, par exemple en cas de succession. Ils seraient entre 6000 et 20 000 dans ce cas en Suisse.

Hier, le compromis adopté – c'est le cas de le dire – offre une réponse pragmatique à ces familles. Il est aussi, sans doute, la seule progression envisageable actuellement au vu des réticences politiques. A l'opposé de la France de Hollande, qui envisage de franchir le cap d'une ouverture totale du droit à l'adoption, le Conseil fédéral ne veut pas aller si loin, mais appuie le vote d'hier.

L'art du compromis, c'est là tout le génie de la démocratie helvétique – ou l'art de la stratégie du salami, dénoncent plutôt les opposants.

Ils ont raison. Le débat de fond devra bien avoir lieu. Car sur le plan des principes, la discrimination à l'égard des couples homosexuels a malheureusement été entérinée hier. Or celle-ci n'a pas lieu d'être si l'on aspire à une société qui intègre les différences.

Et encore moins en prétextant le prétendu bien de l'enfant sous de pseudo-arguments scientifiques, moraux ou religieux. En effet, qui a prouvé que deux pères ou deux mères perturbaient le développement d'un gosse? Que la présence d'un père était indispensable?

On le donne en mille, c'est Oskar F.: «Comment tuer le père quand il n'y a plus de père du tout?» a lancé celui qui veut être calife à la place de Blocher et qui n'hésite pas à séparer des familles quand il s'agit d'asile.

Nous, on préfère l'arc-en-ciel à sa société fondée sur la domination et l'exclusion.



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'997
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 7
Fläche: 67'432 mm²

Débat houleux autour de l'adoption

HOMOSEXUALITÉ • *Les couples homoparentaux devraient aussi pouvoir adopter. Le National s'est rallié hier à la motion des Etats, mais en la restreignant aux enfants des conjoints. Le débat a dérapé: on a frisé l'insulte.*



Les homosexuels devraient pouvoir adopter l'enfant de leur conjoint. KEYSTONE

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'997
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich



LOS
Lebensorganisation
Schweiz

PINK X CROSS

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 7
Fläche: 67'432 mm²

BERTRAND FISCHER

Le Parlement fédéral est une grande famille. Ni hétéro, ni homoparentale, mais une famille quand même. Et comme dans tout bon ménage, il arrive que le ton monte et qu'on finisse par s'envoyer la vaisselle à la figure. Ça s'est passé hier au National: le bouchon a explosé lorsque des invectives et des huées ont émaillé le débat sur l'adoption par les couples homosexuels. Le principe a finalement été accepté, par 113 voix contre 64 et 4 abstentions, mais de manière plus restrictive que le Conseil des Etats. Le dossier lui est donc retourné.

Car la Chambre du peuple n'avance que prudemment vers une conception homoparentale de la maisonnée. Alors qu'en mars, les sénateurs avaient accordé aux couples homosexuels le droit d'adopter sans restriction, le National veut limiter cette possibilité aux seuls enfants des conjoints, rejoignant ainsi le Conseil fédéral. Simonetta Sommaruga marche sur des œufs: elle se dit prête à faire un geste concernant les enfants précédemment adoptés par une personne seule.

Des droits aux enfants

En Suisse, entre 6000 et 20 000 enfants sont élevés par des couples homosexuels. «Il ne s'agit pas de donner plus de droits aux parents concernés, mais de les accorder à leurs enfants», insiste le socialiste genevois Carlo Sommaruga. Antonio Hodggers (Verts/GE) donne des exemples: le droit à l'entretien lors d'une séparation, l'héritage ou la rente d'orphelin en cas de décès. «Cela leur est encore refusé en Suisse. Pas en Belgique ou en Espagne, ni même en Argentine...»

La contre-offensive est surtout venue de l'UDC

A gauche, on aurait même voulu suivre les Etats et étendre la portée de la réforme à l'adoption d'enfants «tiers». On relève cette anomalie: aujourd'hui, rien n'empêche une personne homosexuelle d'adopter, mais elle doit le faire en tant que personne seule... Margret Kiener-Nellen (ps/BE) a toutefois préféré retirer sa proposition pour sauver l'essentiel. Ça sentait décidément trop le soufre!

La contre-offensive est surtout venue de l'UDC. Le Genevois Yves Nidegger considère que la modification de la loi ne profiterait pas à grand-monde. Les accouchements sous X ou le statut de mère porteuse étant interdits en Suisse, il en déduit que «tout enfant a un père et une mère», sauf en cas de veuvage ou de recherche en paternité qui échoue. «Il faudrait un microscope électronique pour trouver les enfants que vous prétendez défendre», lance Yves Nidegger à la gauche.

Huées dans la salle

Oskar Freysinger monte à la tribune. Le débat s'envenime. Le Valaisan s'interroge sur l'identité sexuelle que les parents homos transmettent à leurs enfants: «Dans un couple de lesbiennes, qui joue le rôle du père quand il n'y en a simplement pas?» Huées dans la salle. La présidente Maya Graf lance un appel au calme.

Mais ça repart. Antonio Hodggers interpelle Oskar Freysinger: «Je n'ai pas eu de père. Est-ce que pour autant vous diriez que j'ai des problèmes d'identité?» «Oui!», répond simplement Freysinger, hilare. Dans la salle, on ne rit pas. Le vacarme fait place à un silence total. Gène profonde.

Et ça continue. Susanne Leutenegger Oberholzer (ps/BS) s'en mêle: «Je ne veux pas qu'on insulte et discrimine des groupes de la population suisse à la tribune de ce parlement!» Elle enjoint le vice-président de l'UDC de s'excuser vis-à-vis des familles homoparentales. Sans résultat.

Le PDC est resté hier étrange-

ment muet. Au PLR, c'était 50-50, selon Christian Lüscher. S'exprimant en tant que «père de famille nombreuse», le Genevois a dit avoir «un problème à titre personnel» avec la motion. Au final, le National a donc accouché d'un compromis. Pour la paix des ménages?

TROIS QUESTIONS À...

Antonio Hodggers



> En rappelant hier à la tribune qu'il n'a jamais connu son père, et que cela ne lui posait pas de «problème d'identité», le président du groupe des Verts a fait forte impression dans l'assemblée. Confidences.

1. Aviez-vous préparé cette intervention au sujet de votre situation familiale?

Non, j'ai réagi du tac au tac au moment où Freysinger expliquait à la tribune que la normalité, c'est d'avoir un père et une mère. Je n'ai jamais connu mon père. Il est mort quelques mois après ma naissance. Il a été assassiné par la dictature argentine en 1976, alors qu'il était dans la résistance. Après cela, avec ma mère, nous avons dû fuir.

2. Vous vous êtes senti insulté par le discours d'Oskar Freysinger?

Non. Mais je me suis senti classé parmi les «déviantes» qu'il évoquait. Or, on peut avoir des parcours plus ou moins compliqués au niveau familial, cela ne nous empêche pas de devenir des gens équilibrés, comme tout un chacun.

Datum: 14.12.2012



Genève

Le Courier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 7'997
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 7
Fläche: 67'432 mm²

3. Que retez-vous de cet incident lors du débat?

Ce qui me frappe, c'est que certains hétérosexuels conservateurs comme Oskar Freysinger et Christian Lüscher se sentent à ce point déstabilisés par le fait que d'autres réclament des droits. A la limite, je pourrais concevoir qu'ils soient indifférents, car ça ne les concerne pas. Mais on sent qu'ils sont touchés dans leurs tripes, comme si c'était une remise en cause de leur propre identité d'hétérosexuel!

PROPOS RECUEILLIS PAR BF



Edipresse Publications SA
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 57'107
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 6
Fläche: 7'344 mm²

Familles homoparentales: clash entre députés!

ADOPTION «Je n'ai pas eu de père, pensez-vous que j'ai des problèmes d'identité?» La question est posée par le conseiller national Antonio Hodggers (Verts/GE), dont le papa est mort durant la dictature argentine. Oskar Freysinger (UDC/VS) lui répond: «Oui.» Il rit. Des députés huent. Voilà le ton du débat proposé hier par le Conseil national. La Chambre du peuple a accepté de permettre à un(e) homosexuel(le) pacsé(e) depuis cinq ans d'adopter l'enfant de

son ou de sa partenaire, à condition que l'autre parent biologique soit mort ou inconnu ou ait renoncé à ces droits. Mais pour arriver à ce résultat, le débat s'est rapidement enflammé. La palme du dérapage est signée Christoph Mörgeli (UDC/ZH) sur Twitter: «Quand est-ce que les gauchistes exigeront le droit d'adoption pour les animaux de compagnie?» s'est-il interrogé alors que le débat avait cours.

● LISE BAILAT

lise.bailat@lematin.ch



Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 41'129
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 24
Fläche: 67'710 mm²



Le Conseil national préfère la version où les couples homoparentaux adopteraient les enfants d'un des deux conjoints. KEYSTONE

ADOPTION Les couples homoparentaux devraient aussi pouvoir adopter. Le débat a dérapé, hier au Conseil national. On a frisé l'insulte.

Victoire d'étape pour les gays

BERNE
BERTRAND FISCHER

Le Parlement fédéral est une grande famille. Ni hétéro ni homoparentale, mais une famille quand même. Et comme dans tout bon ménage, il arrive que le ton monte et qu'on finisse par s'envoyer la vaisselle à la figure.

Ça s'est passé hier au National: le bouchon a explosé lorsque des invectives et des huées ont émaillé le débat sur l'adoption par les couples homosexuels. Le principe a finalement été accepté, par 113 voix contre 64 et quatre abstentions, mais de manière plus restrictive que le Conseil des Etats. Le dossier lui est donc retourné. Car la Chambre du peuple n'avance que prudemment vers une conception homoparentale de la maisonnée. Alors qu'en mars, les sénateurs avaient accordé aux couples homosexuels le droit d'adopter sans restric-



Le Nouvelliste S.A.
 1950 Sion
 027/ 329 75 11
 www.lenouvelliste.ch

Medienart: Print
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse
 Auflage: 41'129
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
 Abo-Nr.: 1088002
 Seite: 24
 Fläche: 67'710 mm²

tion, le National veut limiter cette possibilité aux seuls enfants des conjoints, rejoignant ainsi le Conseil fédéral. Simonetta Sommaruga marche sur des œufs: elle se dit prête à faire un geste concernant les enfants nés d'une relation antérieure ou précédemment adoptés par une personne seule.

Des droits aux enfants

En Suisse, entre 6000 et 20 000 enfants sont élevés par des couples homosexuels. «Il ne s'agit pas de donner plus de droits aux parents concernés, mais de les accorder à leurs enfants», insiste le socialiste genevois Carlo Sommaruga. Antonio Hodggers (Verts, GE) donne des exemples: le droit à l'entretien lors d'une séparation, l'héritage ou la rente d'orphelin en cas de décès. «Cela leur est encore refusé en Suisse. Pas en Belgique ou en Espagne, ni même en Argentine...»

A gauche, on aurait même voulu suivre les Etats et étendre la portée de la réforme à l'adoption d'enfants «tiers». On relève cette anomalie: aujourd'hui, rien n'empêche une personne

homosexuelle d'adopter, mais elle doit le faire en tant que personne seule... Margret Kiener-Nellen (PS, BE) a toutefois préféré retirer sa proposition pour sauver l'essentiel. Ça sentait décidément trop le soufre!

La contre-offensive est surtout venue de l'UDC. Le Genevois Yves Nidegger considère que la modification de la loi ne profiterait pas à grand-monde. Les accouchements sous X ou le statut de mère porteuse étant interdits en Suisse, il en déduit que «tout enfant a un père ou une mère», sauf en cas de veuvage ou de recherche en paternité qui échoue. «Il faudrait un microscope électronique pour trouver les enfants que vous prétendez défendre», lance Yves Nidegger à la gauche.

Huées dans la salle

Oskar Freysinger monte à la tribune. Le débat s'envenime. Le Valaisan s'interroge sur l'identité sexuelle que les parents homos transmettent à leurs enfants: «Dans un couple de lesbiennes, qui joue le rôle du père quand il n'y en a simplement pas?» Huées

dans la salle. La présidente Maya Graf lance un appel au calme.

Mais ça repart. Antonio Hodggers interpelle Oskar Freysinger: «Je n'ai pas eu de père. Est-ce que, pour autant, vous diriez que j'ai des problèmes d'identité?» «Oui!», répond simplement Oskar Freysinger, hilare. Dans la salle, on ne rit pas. Le vacarme fait place à un silence total. Gêne profonde.

Et ça continue. Susanne Leutenegger Oberholzer (PS, BS) s'en mêle: «Je ne veux pas qu'on insulte et discrimine des groupes de la population suisse à la tribune de ce Parlement!» Elle enjoint le vice-président de l'UDC de s'excuser vis-à-vis des familles homoparentales. Sans résultat.

Le PDC est resté hier étrangement muet. Au PLR, c'était 50-50, selon Christian Lüscher. S'exprimant en tant que «père de famille nombreuse», le Genevois a dit avoir «un problème à titre personnel» avec la motion. Au final, le National a donc accouché d'un compromis. Pour la paix des ménages? ○

► TROIS QUESTIONS À...

«On peut avoir des parcours plus ou moins compliqués au niveau familial, cela ne nous empêche pas de devenir des gens équilibrés»

En rappelant hier à la tribune qu'il n'a jamais connu son père, et que cela ne lui posait pas de «problème d'identité», le président du groupe des Verts a fait forte impression dans l'assemblée. Confidences.

Aviez-vous préparé cette intervention au sujet de votre situation familiale?

Non, j'ai réagi du tac au tac au moment

où Freysinger expliquait à la tribune que la normalité, c'est d'avoir un père et une mère. Je n'ai jamais connu mon père. Il est mort quelques mois après ma naissance. Il a été assassiné par la dictature argentine en 1976, alors qu'il était dans la résistance. Après cela, avec ma mère, nous avons dû fuir.

Vous vous êtes senti insulté par le discours d'Oskar Freysinger?

Non. Mais je me suis senti classé parmi

les déviants qu'il évoquait. Or, on peut avoir des parcours plus ou moins compliqués au niveau familial, cela ne nous empêche pas de devenir des gens équilibrés, comme tout un chacun.

Que retenir-vous de cet incident lors du débat?

Ce qui me frappe, c'est que certains hétérosexuels conservateurs comme Oskar Freysinger et Christian Lüscher se sentent à ce point déstabilisés par le

Datum: 14.12.2012

Le Nouvelliste



LOS **PINK X CROSS**
Lebensorganisation
Schweiz

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 41'129
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
Abo-Nr.: 1088002
Seite: 24
Fläche: 67'710 mm²

fait que d'autres réclament des droits. A la limite, je pourrais concevoir qu'ils soient indifférents, car ça ne les concerne pas. Mais on sent qu'ils sont touchés dans leurs tripes, comme si c'était une remise en cause de leur propre identité d'hétérosexuel!

○ PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND FISCHER



KEYSTONE

**ANTONIO
HODGERS**
CONSEILLER
NATIONAL
GENEVOIS VERT


 Le Temps
 1211 Genève 2
 022/ 888 58 58
 www.letemps.ch

 Medienart: Print
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse
 Auflage: 42'433
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

 Themen-Nr.: 135.1
 Abo-Nr.: 1088002
 Seite: 7
 Fläche: 29'039 mm²

Homoparentalité: l'adoption sera limitée à l'enfant du partenaire

► **Famille** Le Conseil national adopte un compromis

► Un premier pas, selon les partisans. Un pas de trop pour les opposants

Denis Masmejan BERNE

Sur le principe, le Conseil national est d'accord de permettre aux couples homosexuels d'adopter un enfant. Mais ce ne pourra être que l'enfant de l'un des deux partenaires. Prudents, les partisans d'une ouverture plus large, qui aurait permis aux couples de même sexe d'adopter des enfants sans lien préalable avec l'un d'eux, ont retiré leur proposition juste avant le vote. Du coup, la proposition médiane soutenue par la majorité de la commission l'a emporté avec une très nette majorité de 113 voix contre 64.

«Un premier petit pas», selon Carlo Sommaruga (PS/GE), rapporteur de la commission. Un pas de trop, qui ouvre la voie à des évolutions difficilement maîtrisables sur le terrain de la procréation artifi-

cielle, et malheureuses du point de vue de l'intérêt de l'enfant, disent en chœur les adversaires du projet.

Le dossier retourne au Conseil des Etats, qui s'est prononcé à une très courte majorité, en mars, pour la version plus large écartée jeudi. S'agissant d'une motion, le Conseil des Etats n'aura d'autre choix, quand il reprendra la question, que de se rallier à la variante restrictive du Conseil national ou de faire sombrer le projet. Ensuite, si cet obstacle est franchi, le Conseil fédéral devra élaborer un projet de loi.

Autant dire que le dossier va prendre encore plusieurs années, et qu'il n'est pas certain qu'une loi verra vraiment le jour. Le vote du Conseil national aura au moins permis de resserrer le débat. Celui-ci se concentrera désormais sur l'adoption de l'enfant du partenaire de même sexe, pas plus.

Même limité à cet enjeu-là, le projet continue à susciter des oppositions farouches. A la tribune, l'UDC genevois Yves Nidegger invoque le «principe de précaution» face à «une expérimentation sociologique» dans laquelle les enfants ne doivent pas jouer le rôle de «cobayes». «J'ai un problème à la fois moral et psychique», confesse pour sa part Christian Lüscher (PLR/GE). On va dire que je suis rétrograde, conservateur, cela m'est complètement égal: pour moi,

un enfant doit avoir un papa et une maman. C'est ainsi que la nature l'a voulu», lance-t-il, tout en admettant que des parents de même sexe sont tout aussi aptes à éduquer des enfants que des parents hétérosexuels. Il n'empêche: il faut «traiter deux situations différentes de manière différente», et il existe d'autres solutions pour préserver l'intérêt de l'enfant. Et de faire mention d'une initiative parlementaire de son collègue de parti Fathi Derder, inspirée, dira-t-il, par l'ancienne conseillère nationale libérale vaudoise et professeur de droit Suzette Sandoz, dont l'objectif est de renforcer le droit de l'enfant à recevoir une contribution d'entretien de son «autre» parent.

«Un enfant doit avoir un papa et une maman. C'est ainsi que la nature l'a voulu»

De toute façon, questionnent les adversaires, combien sont-ils réellement, les enfants qui pourraient être concernés? «Pas en nombre suffisant» pour justifier un pareil changement de la loi, avance Yves Nidegger, pour qui ceux «qui vous parlent au nom de milliers d'enfants» sont de «diables menteurs», aucune statisti-



Le Temps
 1211 Genève 2
 022/ 888 58 58
 www.letemps.ch

Medienart: Print
 Medientyp: Tages- und Wochenpresse
 Auflage: 42'433
 Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 135.1
 Abo-Nr.: 1088002
 Seite: 7
 Fläche: 29'039 mm²

que n'ayant jamais été réalisée. Carlo Sommaruga avait extrapolé à partir des chiffres français et allemands pour arriver à un nombre «entre 6000 et 20 000», avant de se rabattre sur une estimation de «quelques centaines, peut-être quelques milliers».

Mais, pour les partisans de l'adoption par des personnes de même sexe, l'essentiel n'est pas dans les chiffres. Il est dans la discrimination que le droit actuel, «complètement dépassé», selon Susanne Leutenegger Oberholzer (PS/BL), réserve aux enfants qui vivent dans des familles homoparentales, dans le domaine des successions, des contributions d'entretien, de la fiscalité, des assurances sociales. Ces enfants existent, ils sont une réalité dont le droit doit désormais tenir compte, soulignent de concert Antonio Hodgers (Verts/GE) et Christa Markwalder (PLR/BE).

Au nom du Conseil fédéral, Simonetta Sommaruga a plaidé pour des solutions tout en nuances. Elle a demandé le rejet de la motion, mais s'est démarquée du camp conservateur en signifiant que le gouvernement était prêt à inscrire l'adoption de l'enfant du partenaire dans la loi, mais en la limitant aux partenaires enregistrés. Au vote, le refus de la majorité des démocrates-chrétiens et des UDC et d'une minorité des libéraux-radicaux ne pèse pas lourd.